

Données fiscales historiques dans la base de données de l'Enquête canadienne sur le logement

L'Enquête canadienne sur le logement (ECL) est une nouvelle enquête qui a été élaborée conjointement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et Statistique Canada. L'ECL sera menée tous les deux ans jusqu'en 2028, dans chaque province et territoire. Elle permet de recueillir des renseignements sur la satisfaction à l'égard du logement et du quartier et des indicateurs clés relatifs aux besoins impérieux en matière de logement, ainsi que de nombreuses autres caractéristiques importantes du logement, y compris en ce qui concerne les ménages vivant dans un logement social et abordable.

Le présent article décrit deux ensembles de données déjà couplés de l'ECL qui permettront d'éclairer les politiques de la SCHL relatives aux mesures appropriées d'aide au logement et qui contribueront à l'évaluation de la situation en matière de logement. Les données fiscales administratives des 10 dernières années ont été utilisées pour obtenir des renseignements sur le revenu et sur la mobilité en matière

de logement pour les répondants de l'ECL et les membres de leur ménage. Les données sont accessibles dans les Centres de données de recherche (CDR) de Statistique Canada.

Les sections suivantes portent sur les renseignements qui sont disponibles dans les ensembles de données déjà couplés, la manière dont ils ont été créés, les limites connues des données et ce que les utilisateurs doivent savoir lorsqu'ils utilisent ces renseignements.

À propos du bulletin Recherche en action de la SCHL

Le bulletin Recherche en action résume les résultats de nos rapports de recherche.

Ces bulletins :

- décrivent un problème, une question, une lacune ou un besoin faisant l'objet d'une recherche sur le logement;
- donnent un aperçu du projet de recherche entrepris pour y remédier;
- présentent les principales constatations de la recherche.

La recherche présentée dans cette série examine les domaines des besoins en matière de logement, du financement de l'habitation, de l'offre de logements ainsi que les résultats de la Stratégie nationale sur le logement.

Abonnez-vous

Recevez les derniers résultats directement dans votre boîte de réception



schl.ca/bulletinrecherche

Données disponibles

Les renseignements sur le revenu des répondants et les logements résidentiels au fil du temps sont saisis dans deux ensembles de données déjà couplées à l'ECL, qui sont disponibles dans les centres de données de recherche : les composantes des données historiques sur le revenu et l'adresse.

La composante des données historiques sur le revenu comprend le revenu annuel de 2008 à 2017 pour tous les répondants à l'ECL et les membres de leur ménage. Les données fiscales administratives, plus précisément le Fichier des familles T1 (FFT1) et les fichiers T4, représentent la principale source de renseignements. Ensemble, ces fichiers décrivent le revenu des répondants (y compris les gains provenant des salaires et traitements des non-déclarants au T1), le nombre d'emplois et la composition de la famille dans le temps.

La composante des données historiques sur l'adresse permet de saisir l'emplacement géographique de tous les répondants à l'ECL et des membres de leur ménage de 2008 à 2018. Les adresses postales conservées par l'Agence du revenu du Canada pour les déclarants constituent la principale source de renseignements. Statistique Canada reçoit ces renseignements dans le fichier maître des particuliers T1 (FMPT1) administratif annuel.

Les descripteurs géographiques attribués à chaque adresse postale sont les suivants :

- un marqueur séquentiel faisant la distinction entre les adresses postales utilisées par les répondants de 2008 à 2018;
- des limites géographiques décrivant les îlots¹ pour ces résidences (c.-à-d. l'îlot de diffusion du recensement et le code postal).

¹ Dans les régions rurales, les îlots de diffusion du recensement et les codes postaux couvrent probablement des secteurs plus grands qu'un îlot urbain.

Création des ensembles de données

La première étape de la création des composantes des données historiques sur le revenu et l'adresse de l'ECL consiste à coupler les renseignements sur les répondants à l'ECL aux données fiscales. Le fichier de la liste de l'ECL est statistiquement apparié dans l'Environnement de couplage de données sociales (ECDS)² au moyen de variables, qui comprennent le nom complet, la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial, l'emplacement géographique et le numéro de téléphone utilisé dans la collecte. Le couplage de l'ECL dans l'ECDS facilite l'extraction des données pour ce projet à partir des autres ensembles de données de Statistique Canada, en particulier, des fichiers de données fiscales.

Les enregistrements du FFT1 et des fichiers T4 annuels de 2008 à 2017 sont extraits en fonction d'appariements déterministes entre le fichier de la liste de l'ECL apparié dans l'ECDS et les fichiers de données fiscales. Lorsqu'un particulier a un doublon dans le FFT1, un seul enregistrement est conservé pour chaque année de référence. De même, les enregistrements en double des fichiers T4 pour un particulier et un emploi donné sont supprimés.

Les enregistrements de la composante des données historiques sur l'adresse sont extraits selon le même processus déterministe. Les adresses postales³ géocodées du fichier maître des particuliers T1 (FMPT1) sont attribuées à chaque répondant lorsque les données sont disponibles. Lorsque ces données sont manquantes, d'autres renseignements disponibles (p. ex. la réponse à l'enquête indiquant le moment où un répondant a quitté son logement précédent) sont utilisés pour imputer un emplacement géographique lorsque c'est possible. Des codes de réserve sont attribués lorsqu'aucun renseignement sur l'adresse du logement ne peut être obtenu et lorsque le particulier est âgé de 15 ans ou moins, puisqu'il n'aurait pas produit de déclaration de revenus.

Limites des données

Les limites des données d'enquête recueillies et des données administratives peuvent donner des enregistrements non appariés. Plus de 80 % des répondants à l'ECL ont été retrouvés dans l'ECDS, un taux d'appariement comparable à celui d'autres enquêtes appariées dans l'ECDS. La probabilité d'un appariement réussi n'est pas égale pour tous les répondants. Par exemple :

- les particuliers ayant une date de naissance complète et valide (année, mois et jour) sont plus susceptibles d'être appariés;
- les particuliers nés avant 2010 sont plus susceptibles d'être appariés;
- les particuliers qui vivent dans les territoires sont moins susceptibles d'être appariés.

De plus, même lorsqu'un particulier peut être apparié à un enregistrement dans l'ECDS, il se peut qu'il n'ait pas travaillé ou produit de déclaration de revenus pour une année donnée. Le tableau 1 présente les répondants à l'ECL et les enregistrements fiscaux appariés selon la tranche d'âge.

Il y a un moins grand nombre d'enregistrements appariés au cours des années de référence précédentes pour plusieurs raisons (p. ex. présence accrue de jeunes adultes ou d'immigrants récents). Le tableau 2 décrit les taux d'appariement en 2008 et 2017 selon certaines caractéristiques.

Les mêmes facteurs qui limitent l'appariement des données historiques sur le revenu et de l'ECL s'appliquent également au moment d'attribuer l'historique du logement. De plus, le fichier de l'univers des logements (FUL) utilisé à cette fin fournit un aperçu du Registre des adresses à un moment donné, ce qui peut entraîner le manque de renseignements pour les années antérieures. Cependant, l'incidence de ces limitations est quelque peu atténuée par l'imputation des personnes n'ayant pas déménagé déterminées par l'enquête. Le tableau 3 décrit les répondants à l'ECL et les renseignements historiques sur l'adresse selon la tranche d'âge ajustée.

² L'ECDS de Statistique Canada permet le couplage de statistiques entre plusieurs ensembles de données du domaine social. L'ECDS vise aussi à uniformiser les processus, à améliorer les méthodes et à rehausser la qualité des données.

³ Une adresse géocodée est représentée par un enregistrement unique dans le Registre des adresses de Statistique Canada, appelé identificateur unique du Registre des adresses.

Les descripteurs géographiques au niveau des îlots de diffusion peuvent également être plus limités dans certaines sous-populations, comme les personnes vivant dans les territoires ou dans les ménages locataires, comme le montre le tableau 4.

Notes aux utilisateurs

Comparaison des données historiques et actuelles sur le revenu

La base de données de l'ECL comprend des données sur le revenu annuel provenant de deux sources : le FFT1 pour la période de 2008 à 2017, et le Fichier administratif principal du revenu personnel (FAPRP) pour 2018. Ces deux sources ne sont pas tout à fait comparables et devraient être utilisées avec prudence.

Même si les principaux concepts de revenu du FAPRP et du FFT1 correspondent bien, les deux ont des différences de traitement. Par exemple, le FAPRP améliore les données des enregistrements de T1 au moyen de renseignements disponibles à partir d'autres feuillets fiscaux. Les particuliers qui n'ont pas produit de formulaires T1 peuvent quand même avoir un revenu dans le FAPRP, qui est imputé à partir d'autres feuillets fiscaux non utilisés par le programme FFT1. Par conséquent, la couverture du revenu total pour une année donnée peut être plus complète dans le FAPRP que dans le FFT1. En outre, le problème de non-appariement de l'ECDS est atténué pour le revenu du FAPRP de 2018 en imputant le revenu des personnes non appariées.

Par contre, le FFT1 contient des renseignements au niveau de la famille de recensement au moyen du regroupement des familles, que le FAPRP ne saisit pas.

Interprétation des adresses postales

L'historique des logements extrait des dossiers fiscaux est fondé sur les adresses postales, qui peuvent ne pas correspondre aux adresses où habitent en fait les répondants à l'ECL. Afin d'évaluer cette divergence potentielle, on a comparé les identificateurs uniques du Registre des adresses (ARUID) de 2018 pour les adresses postales géocodées avec ceux des adresses résidentielles utilisées dans la base de sondage de l'ECL (voir le tableau 5).

Le tableau 5 montre qu'environ 6 % des répondants ont un ARUID postal différent de leur ARUID résidentiel, comparativement à 54 % des répondants qui ont le même ARUID.

Déduction des déménagements

La mobilité en matière de logement n'est pas une question de savoir si un ménage déménage ou non, mais vise plutôt les circonstances et la fréquence des déménagements. Le fait d'inférer un déménagement nécessite de connaître l'emplacement géographique d'un particulier pour les deux années comparées. Un déménagement ne peut être identifié si l'emplacement pour l'une ou l'autre des années est manquant.

À titre d'exemple, le tableau 6 présente une interprétation des changements apportés au marqueur d'adresse⁴ des répondants à l'ECL de 2012 à 2017, ainsi qu'à la mobilité inférée.

En raison des limites des données et des stratégies d'atténuation, les renseignements sur les personnes qui n'ont pas déménagé sont, par leur conception, plus complets et plus précis que les renseignements sur les personnes qui ont déménagé. Par exemple, on ne peut pas inférer avec succès la mobilité un an auparavant de 1 personne sur 10 de même que la mobilité cinq ans auparavant de 1 personne sur 5. Les deux proportions de personnes n'ayant pas déménagé sont comparables aux données du Recensement de 2016 (voir le tableau 7).

⁴ La variable MARKER décrit l'ordre chronologique inverse des logements que la personne a occupés de 2008 à 2018. On a joint le répondant à son logement numéro 1, sa résidence actuelle. Le code A correspond à la résidence actuelle (logement numéro 1), le code B correspond à la résidence précédente (logement numéro 2), et ainsi de suite jusqu'au logement numéro 10 (code J) si le répondant a eu 10 adresses différentes. Il existe trois autres codes de réserve : 6 (15 ans ou moins), 9 (logement introuvable) et Z (nombre inconnu de résidences ou de logements antérieurs).

Conclusion

Ces nouvelles données permettront aux chercheurs de tout le pays de mieux comprendre les transitions en matière de logement, les tendances historiques des revenus des répondants et l'incidence des déménagements chroniques, et contribueront potentiellement à informer les politiques concernant les trajectoires des ménages bénéficiant d'une aide au logement.

Gestionnaires de projet

George Ngoundjou Nkwinkem
Spécialiste principal, Recherche sur le logement
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Mike Edwards
Analyste principal, Recherche sur le logement
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Consultant

Statistique Canada

Tableaux en annexe

Tableau 1 : Proportion de répondants à l'Enquête canadienne sur le logement, appariés aux dossiers fiscaux selon la tranche d'âge ajustée

Répondants à l'Enquête canadienne sur le logement	Toutes les tranches d'âge ⁵ ajustées	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus
Toutes les personnes (pondérées)	36 464 900	6 237 600	24 428 700	5 798 700
Pourcentage				
Couplées aux données fiscales	84,1 %	72,9 %	85,7 %	89,3 %
Apparié au Fichier des familles T1 (2017)	66,8 %	0,7 %	78,7 %	87,8 %
Apparié aux fichiers T4 (2017)	44,3 %	0,5 %	63,0 %	13,0 %

Source : Statistique Canada, 2020

Tableau 2 : Proportion de répondants à l'Enquête canadienne sur le logement, âgés de 16 ans et plus appariés aux dossiers fiscaux de 2008 et de 2017, selon certaines caractéristiques

Caractéristiques sélectionnées pour les personnes de 16 ans et plus (autodéclarées)	Liste de l'Enquête canadienne sur le logement Nombre pondéré de personnes	Pourcentage de personnes appariées aux dossiers fiscaux			
		2008		2017	
		Fichier des familles T1	Fichiers T4	Fichier des familles T1	Fichiers T4
Tous les genres	30 227 400	64,0	49,5	80,4	53,4
Homme	14 902 700	62,6	50,7	79,1	55,3
Femme	15 307 000	65,4	48,2	81,7	51,5
Autre	17 600	46,7	52,5	78,0	61,8
Toutes les régions	30 227 400	64,0	49,5	80,4	53,4
Provinces de l'Atlantique	1 976 800	71,0	54,6	83,3	55,5
Québec	6 927 400	71,2	53,5	87,0	56,3
Ontario	11 858 700	61,3	46,5	78,1	50,8
Provinces des Prairies	5 343 200	60,6	50,4	77,8	55,0
British Columbia	4 016 000	61,2	47,5	78,3	52,5
Territoires	105 500	54,4	51,8	68,8	60,4

⁵ L'âge ajusté décrit l'âge d'une personne au cours d'une l'année d'imposition de référence (p. ex. un répondant de 16 ans a un âge ajusté de 15 ans en 2017).

Caractéristiques sélectionnées pour les personnes de 16 ans et plus (autodéclarées)	Liste de l'Enquête canadienne sur le logement Nombre pondéré de personnes	Pourcentage de personnes appariées aux dossiers fiscaux			
		2008		2017	
		Fichier des familles T1	Fichiers T4	Fichier des familles T1	Fichiers T4
Tous les modes d'occupation⁶	30 227 400	64,0	49,5	80,4	53,4
Propriétaires	22 141 300	68,2	52,9	81,9	54,4
Locataires n'habitant pas dans un logement social et abordable	7 115 100	51,8	41,7	76,0	53,6
Locataires habitant dans un logement social et abordable	970 900	57,8	26,7	79,3	30,0

Source : Statistique Canada, 2020

Tableau 3 : Proportion de répondants à l'Enquête canadienne sur le logement auxquels un emplacement géographique a été attribué selon la tranche d'âge ajustée

Répondants à l'Enquête canadienne sur le logement	Toutes les tranches d'âge ⁷ ajustées	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus
Toutes les personnes (pondérées)	36 464 900	6 237 600	24 428 700	5 798 700
Pourcentage				
Couplées aux données fiscales	84,1 %	72,9 %	85,7 %	89,3 %
Séquence de logements attribuée (2018)	77,6 %	-	93,3 %	94,6 %
Identificateur unique d'îlot de diffusion du recensement disponible (2018)	61,9 %	-	73,3 %	80,4 %
Séquence de logements attribuée (2008)	55,6 %	-	61,3 %	91,4 %
Identificateur unique d'îlot de diffusion du recensement disponible (2008)	47,5 %	-	52,8 %	76,6 %

Source : Statistique Canada, 2020

⁶ Y compris les locataires qui vivent dans des logements sociaux et abordables.

⁷ L'âge ajusté décrit l'âge d'une personne au cours d'une l'année d'imposition de référence (p. ex. un répondant de 16 ans a un âge ajusté de 15 ans en 2017).

Tableau 4 : Proportion de répondants à l'Enquête canadienne sur le logement âgés de 16 ans et plus auxquels on a attribué un identificateur unique d'îlot de diffusion du recensement en 2018, selon certaines caractéristiques

Caractéristiques sélectionnées pour les personnes de 16 ans et plus (autodéclarées)	Liste de l'Enquête canadienne sur le logement	Adresse attribuée en 2018	Identificateur unique d'îlot de diffusion du recensement disponible en 2018
	Nombre pondéré de personnes	pourcentage de personnes pondérées	
Toutes les régions	30 227 400	93,6 %	74,6 %
Provinces de l'Atlantique	1 976 800	94,6 %	73,9 %
Québec	6 927 400	94,9 %	85,3 %
Ontario	11 858 700	93,1 %	75,4 %
Provinces des Prairies	5 343 200	93,5 %	65,4 %
Colombie-Britannique	4 016 000	92,0 %	67,5 %
Territoires ⁸	105 500	95,5 %	42,1 %
Tous les modes d'occupation⁹	30 227 400	93,6 %	74,6 %
Propriétaires	22 141 300	94,0 %	75,6 %
Locataires n'habitant pas dans un logement social et abordable	7 115 100	92,3 %	71,6 %
Locataires habitant dans un logement social et abordable	970 900	93,3 %	75,6 %

Source : Statistique Canada, 2020

⁸ Il s'agit soit de l'identificateur unique du Registre des adresses postales (ARUID), soit de l'ARUID pour les résidents. L'ARUID pour les résidents n'est pas connu pour les répondants des Territoires du Nord-Ouest, puisque les données ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les collectivités des T.N.-O. de 2019 au lieu de l'ECL.

⁹ Cela comprend les locataires qui vivent dans des logements sociaux et abordables.

Tableau 5 : Comparaison des identificateurs uniques du Registre des adresses, tirés des dossiers fiscaux et de la base de sondage de l'Enquête canadienne sur le logement, 2018

	Fréquence non pondérée	Fréquence pondérée	% de colonne pondéré
Toutes les personnes	146,2	36 464 900	100,0
Personnes de moins de 16 ans	26,1	6 237 600	17,1
Personnes de 16 ans et plus pour lesquelles les identificateurs uniques du Registre des adresses (ARUID) sont manquants	41,1	8 505 700	23,3
L'ARUID postal est le même que l'ARUID du résident	71,3	19 634 400	53,8
L'ARUID postal n'est pas le même que l'ARUID du résident	7,7	2 087 300	5,7
Le répondant à l'Enquête canadienne sur le logement (ECL) a déménagé au cours de la dernière année	1,6	365 700	1,0
Le répondant à l'ECL n'a pas déménagé au cours de la dernière année	6,1	1 721 600	4,7

Source : Statistique Canada, 2020

Tableau 6 : Mobilité, un an et cinq ans auparavant, obtenue au moyen des données historiques sur l'adresse

Mobilité	Marqueur d'adresse pour 2012	Marqueur d'adresse pour 2016	Marqueur d'adresse pour 2017
A déménagé 1 an auparavant, a déménagé 5 ans auparavant	B	B	A
A déménagé 1 an auparavant, n'a pas déménagé 5 ans auparavant	A	B	A
Inconnu 1 an auparavant, a déménagé 5 ans auparavant	B	9	A
N'a pas déménagé 1 an auparavant, inconnu 5 ans auparavant	6	A	A
Inconnu 1 an auparavant, inconnu 5 ans auparavant	B	B	9
N'a pas déménagé 1 an auparavant¹⁰, n'a pas déménagé 5 ans auparavant	6	6	6

Source : Statistique Canada, 2020

¹⁰ À titre d'exemple, les personnes de 15 ans ou moins sont regroupées sous n'a pas déménagé.

Tableau 7 : Déduction des déménagements au moyen des données historiques sur l'adresse

Mobilité	Recensement de 2016	Données historiques sur l'adresse de 2017
A déménagé 1 an auparavant	13,0	6,3
N'a pas déménagé 1 an auparavant	87,0	85,3
Inconnu 1 an auparavant	-	8,4
A déménagé 5 ans auparavant	38,2	22,3
N'a pas déménagé 5 ans auparavant	62,8	61,1
Inconnu 5 ans auparavant	-	16,4

Source : Statistique Canada, 2020

La SCHL aide les canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à schl.ca ou suivez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au **1-800-245-9274**.

De l'extérieur du Canada, composez le **613-748-2003** (téléphone) ou le **613-748-2016** (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le **1-800-668-2642**.

© 2021 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu de la présente publication de la SCHL à toute fin autre que les fins de référence générale susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité de la présente publication de la SCHL, veuillez transmettre une demande de reproduction de document protégé par droits d'auteur au Centre du savoir sur le logement à l'adresse centre_du_savoir_logement@schl.ca. Veuillez fournir les renseignements suivants : titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.